

→ Appel à candidature pour une résidence d'écriture

saisons
culturelles
chaumont

Du 15 septembre au 15 novembre 2021 – Chaumont (52)

Depuis 2002, la médiathèque les silos mène dans le chef-lieu du département de la Haute-Marne des actions de valorisation de la littérature contemporaine.

En tout, de 2002 à 2020, ce sont plus de 400 écrivains et illustrateurs qui sont venus à Chaumont, aux silos, en librairies, en établissements scolaires ou sous le chapiteau du Salon du livre de Chaumont pour présenter leur travail, débattre et rencontrer leurs lecteurs.

18 ans qui témoignent d'une vie littéraire ambitieuse, moderne et vivante à Chaumont, ville de 23 000 habitants au cœur d'une agglomération regroupant 63 communes pour une population de 45 000 habitants.

En invitant des auteurs de renom et des auteurs émergents, le Salon du livre de Chaumont qui se tient chaque année, apporte sur ce territoire une proposition culturelle ouverte au plus grand nombre en privilégiant une approche culturelle pluridisciplinaire.

Cette fête du livre est une manifestation ouverte à la vie des idées, de débats et d'échanges où romanciers, essayistes, scénaristes et dessinateurs de bandes dessinées, auteurs et illustrateurs pour la jeunesse apportent leurs éclairages sur le thème retenu en faisant partager leur expérience d'écrivains ou d'artistes.

Chaque année, un thème nouveau est exploré et l'originalité de ce salon est de souligner les liens entre la littérature et d'autres disciplines : la philosophie, la nature et le sport pour ces dernières années. Pour la 19^{ème} édition, du 11 au 14 novembre 2021, la thématique retenue est « Héritage et Patrimoine ». Aux côtés des romanciers seront invités des essayistes et des illustrateurs. Créer des chemins de traverse entre la littérature et le patrimoine seront les grands axes de cette 19^{ème} édition.

Objectifs de la résidence •



Par ce dispositif, la Ville de Chaumont souhaite valoriser sa politique du livre et de la lecture et contribuer à son attractivité, en lien avec le Salon du livre de Chaumont - Héritage et Patrimoine qui se tiendra du 11 au 14 novembre :

- en soutenant la création littéraire en proposant des conditions favorables au travail d'écriture de l'artiste et en mettant en avant son expérience lors du Salon du livre de Chaumont.
- en favorisant la rencontre entre le public et la création littéraire contemporaine sur la thématique, via des actions culturelles au sein de la médiathèque et de son réseau de partenaires, principalement auprès des structures œuvrant auprès des personnes éloignées du livre et de la lecture et des établissements scolaires ou universitaires.

Une restitution des actions culturelles et de médiation est envisagée lors du Salon du livre de Chaumont, du 11 au 14 novembre 2021. Elle est à définir de manière concertée par l'auteur et le porteur du projet.

Objet de l'appel à candidature •

Cette résidence est ouverte aux auteur.e.s de tout genre littéraire (album, roman, poésie, théâtre, nouvelles) ayant déjà publié un ouvrage en langue française à compte d'éditeur et pour l'édition papier, à plus de 500 exemplaires (300 pour les poètes), depuis moins de 5 ans, par une maison d'édition ayant publié plus de 3 auteurs différents.

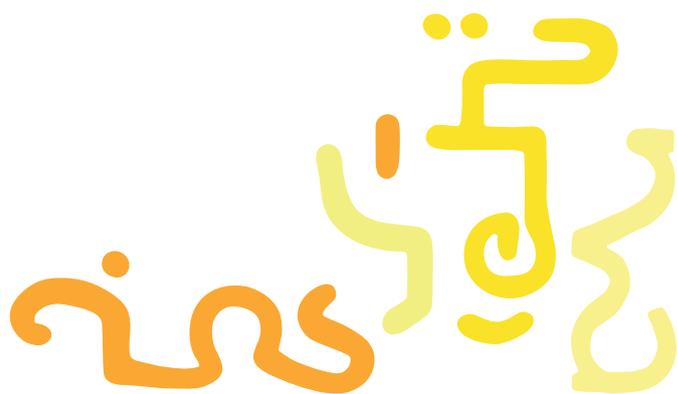
L'auteur.e doit mener un travail personnel d'écriture, de traduction ou d'illustration. Le projet de l'auteur.e doit être personnel et non achevé.

L'auteur.e travaillera sur le thème « Héritage et Patrimoine ». Toute latitude est laissée à l'auteur.e pour appréhender le sujet.

La sélection de l'auteur.e est réalisée par un jury composé de professionnels du secteur culturel local, des conseillers littéraires du Salon du livre de Chaumont, des membres des structures organisatrices et des institutions partenaires, sur présentation d'un dossier comprenant :

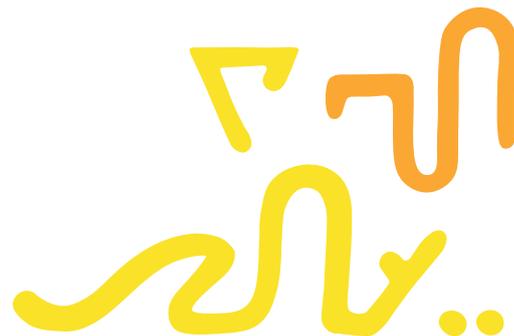
- une biographie incluant le statut juridique et professionnel de l'auteur ;
- une bibliographie ;
- une lettre de candidature ;
- une note d'intention sur le projet d'écriture ;
- une note d'intention sur le projet d'actions culturelles et de médiation auprès du public, ainsi que sur la forme de la restitution envisagée - **elle devra comprendre un volet scolaire et un volet en direction des publics éloignés du livre et de la lecture** ;
- une présentation de son expérience d'action culturelle publique ;
- un contrat d'édition conforme au code de la propriété intellectuelle sur l'une de ses précédentes parutions.

L'auteur doit formuler un projet détaillé et pertinent, en phase à la fois avec sa bibliographie et avec la **thématique Héritage et Patrimoine**. L'auteur y expliquera l'originalité de son projet de création et la cohérence de son projet avec son parcours antérieur.



Le dossier devra être envoyé, **le 30 avril 2021 au plus tard**, par voie numérique ou postale à l'adresse suivante :

Mme Lucie HUEBRA, Chargée de développement culturel
Médiathèque les silos
7-9 avenue Foch
52000 CHAUMONT
lhuebra@ville-chaumont.fr



Durée et dates de la résidence •

La résidence a lieu du 15 septembre au 15 novembre 2021, pour une durée de 2 mois.

L'auteur.e se verra dans l'obligation d'être présent.e du 11 au 14 novembre lors de la 19ème édition du Salon du livre de Chaumont.

Activités de l'auteur en résidence •

L'auteur consacra 70% du temps de résidence à la conduite de son projet personnel de création et 30% du temps de résidence à de l'action culturelle et de médiation. Ces actions se feront principalement en partenariat avec des structures travaillant en direction des personnes empêchées ou éloignées du livre et de la lecture et également avec les établissements scolaires. Ce temps pourra se décliner sous forme de rencontres, lectures, ateliers d'écriture, etc. en fonction des publics.

Conditions financières •

La Ville de Chaumont versera des droits d'auteur au résident à hauteur de **3400 €** nets pour l'ensemble de la résidence. Elle prendra en charge deux déplacements aller et retour en véhicule personnel ou en train, entre le domicile de l'artiste et le lieu de résidence.

Tous les autres frais de déplacement de l'artiste de son domicile au lieu de résidence seront à sa charge. Pour les déplacements liés aux interventions sur le territoire, l'artiste sera généralement accompagné et véhiculé par les référents.

L'artiste prendra lui-même en charge sa restauration à l'exception de certains repas qui suivront des actions de médiation et qui seront pris en charge par la structure accueillante.

Un budget complémentaire pourra également être consacré par la Ville de Chaumont aux frais de restitution de la résidence.

La Ville de Chaumont sollicitera le soutien de la DRAC Grand Est et du Conseil Régional du Grand Est pour cette résidence d'écriture. La baisse, voire l'absence de leurs participations impliquerait une redéfinition du projet.

Lieu d'hébergement •

Le résident sera accueilli dans un logement meublé mis à disposition par la Ville de Chaumont avec un coin cuisine.

Frais et équipement à la charge de l'auteur •

L'auteur.e aura notamment à sa charge directe les déplacements locaux, les frais de nourriture, le téléphone et la papeterie. Le véhicule et l'ordinateur ne lui seront pas fournis.

Engagements consécutifs à l'obtention de la résidence •

Mention devra être faite de l'obtention de cette bourse sur toute publication issue de cette résidence.

Le travail de médiation réalisé au cours de la résidence devra faire l'objet d'une restitution lors du 19^{ème} Salon du livre de Chaumont, du 11 au 14 novembre 2021.

Les conditions d'accueil du résident seront adaptées à la situation sanitaire en vigueur du 15 septembre au 15 novembre 2021.

Planning de la résidence •

→ Avril 2021

Appel à projet de résidence d'écriture

→ Mai 2021

Sélection du projet et du résident

→ Juin 2021

Définition des grands axes de la résidence et de son volet médiation culturelle.

Une convention de résidence sera établie entre les parties, détaillant les objectifs recherchés, le projet de création, le programme d'actions culturelles et pédagogiques, le calendrier complet, le budget prévisionnel et les moyens matériels mis à disposition.

→ 15 septembre-15 novembre 2021

Périodes de résidence de l'auteur.e ponctuée d'interventions publiques avec présence obligatoire du 11 au 14 novembre 2021 au 19^{ème} Salon du livre de Chaumont - Héritage et Patrimoine.

Contacts •

Lucie HUEBRA, Chargée de développement culturel

03 25 03 86 90 ou lhuebra@ville-chaumont.fr

Sandrine Bresolin, Directrice de la médiathèque

Délégue générale du Salon du livre de Chaumont

03 25 03 86 85 ou sbresolin@ville-chaumont.fr

